

Religion et droit international

SOUS LA DIRECTION D'ANNE-LAURE CHAUMETTE ET DE NICOLAS HAUPAIS



A une époque où la question religieuse occupe une place croissante au sein du débat public, cet ouvrage s'attache à déterminer l'influence du fait religieux dans le champ du droit international. Issu d'un colloque organisé sous l'égide du Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans et du Centre de droit international de Nanterre, il vient prolonger les réflexions menées en 2014 lors d'une précédente manifestation portant sur les rapports entre le politique et le religieux dans la construction et l'évolution de l'État. Il entend vérifier si et dans quelle mesure la religion a pu être et est encore un facteur structurant du droit international (et des relations internationales). La religion a-t-elle encore, dans le champ du droit international, un rôle dans son élaboration, la formation des normes, la manière dont il est appréhendé ? La religion exerce-t-elle une quelconque influence dans la formation de l'État ? dans le règlement pacifique des différends ou le maintien de la paix ? Dans quelle mesure, les entités confessionnelles internationales et les confréries religieuses sont-elles des acteurs influents des relations internationales ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les contributions, ici réunies, s'essayent de répondre.

Mis à jour le 28 octobre 2019

https://cedin.parisnanterre.fr/publications/religion-et-droit-international-908239.kjsp?RH=cdrcedin_pub